



PARTENARIATS

PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES. Au cours de la phase V (2006-2010), le CREPA a prévu un appui important aux communes dans le cadre de la décentralisation pour l'atteinte des OMD dans le secteur AEPHA. Pour ce faire, il a élaboré un « concept- note » sur les axes de sa collaboration avec les communes. Ces axes prennent en compte les besoins et attentes des communes dans le secteur AEPHA. **Contact CREPA** siège, Coordonnateur des programmes, e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE (MECV) AVEC LE CREPA, POUR « UN FESPACO ECOCITOYEN »

L'objectif primordial de cette collaboration était de saisir cette opportunité de grand rassemblement pour faire naître en chacun, une conscience ECOCITOYENNE et par ailleurs, apprécier les questions d'assainissement lors des manifestations dans le but de rechercher des solutions. A ce titre, Les quatre (4) sites d'affluence retenus pour les grandes activités connexes au FESPACO (la Place de la Nation pour la rue marchande, le Siège du FESPACO pour toutes les informations afférentes au festival, la Maison du Peuple pour tout ce qui concerne la restauration, la brasserie et autres animations, et la Maison des Jeunes) ont été tous pourvus de technologies d'assainissement : des poubelles, des latrines mobiles et des urinoirs hommes et Femmes. La gestion de ces infrastructures a été assurée par un groupe d'animateurs formés par le CREPA et le Ministère de l'Environnement. Les enquêtes réalisées tout au long de l'événement ont permis de noter une fréquence d'utilisation de ces infrastructures de mille cinq cent vingt (1520) personnes en moyenne par jour à la place de la Nation, cent cinquante (150) par jour à la Maison du Peuple, soixante (60) personnes par jour au siège du FESPACO, et cinquante et neuf (59) personnes par jour à la Maison des Jeunes ; ces deux (2) derniers sites possédaient déjà en leur sein, des latrines. Trois (3) fûts de 1000l d'excréta et quatre mille cinq cent (4500) litres d'urines ont été collectés et seront utilisés pour le biogaz et le compostage, et hygiénisés également pour une réutilisation en maraîchage. Cette expérience sera capitalisée et permettra ainsi d'aider l'équipe qui a assuré la gestion de ces infrastructures à mettre en place une PME. **Pour toutes informations complémentaires, contact CREPA** siège : Linus DAGERSKOG, et Karim SAVADOGO, e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org



Urinoirs et latrines installés pour la rue marchande à la place de la nation



ECHOS DU RESEAU

ASSAINISSEMENT ECOLOGIQUE (ECOSAN) DANS LES SECTEURS 17, 19, 27, ET 30, DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU: PREMIERE REUNION DU COMITE D'ORIENTATION DU PROJET. La rencontre a eu lieu le 21 février 2007 dans la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques. Elle a réuni Partenaires techniques et financiers, Autorités municipales, Bureaux d'études et Représentants des groupes cibles. L'objectif de cet atelier visait à informer l'ensemble des acteurs concernés, sur la philosophie de l'approche ECOSAN, - la stratégie de mise en œuvre du concept, - et le bilan de ce qui a été réalisé jusque là. Les participants ont pu noter l'engagement des municipalités à accompagner les actions d'assainissement écologique. Dans cette optique, le Maire adjoint de la commune de Ouagadougou représentant le Maire Central, pour bien illustrer leur engagement, a rappelé un extrait du discours de Mr. Simon COMPAORE, discours prononcé le 7 novembre 2006 au lancement du projet à la place de la nation dans lequel il a dit : « **les Maires d'arrondissement et moi-même nous nous sommes engagés à accompagner le projet au vu des multiples avantages de cette nouvelle approche.** »



Le DG du CREPA entouré des partenaires du projet

Quant au Directeur Général du CREPA, après un rappel de la situation de l'assainissement dans les pays au sud du Sahara, il a félicité les gouvernements des pays membres qui se sont déjà engagés dans le processus, en l'occurrence le BURKINA FASO qui a adopté une feuille de route en Mai 2005 pour atteindre les OMD dans le secteur de l'eau et de l'Assainissement.

Cet atelier devra permettre à chacun des acteurs impliqués dans le projet, d'affirmer le rôle qu'il peut et doit jouer pour que l'approche ECOSAN soit à la disposition des populations car avec cette nouvelle donne de l'assainissement, « **Rien ne se perd, tout se transforme** » **dixit LAVOISIER.** Pour toutes informations complémentaires, contact CREPA Siège, M. Anselme VODOUHENSI, Coordonnateur du Programme, e-mail : ecosan-ue@reseaucrepa.org



M. Clément KLUTSE, argumente ici sur l'aspect économique qui doit sous tendre le projet



M. Zakaria SAVADOGO, Maire de Nongremassom, se prononce sur la nécessité de l'implication des Maires

2^{ème} FORUM DE RECHERCHE DU RESEAU CREPA. Après son 1^{er} forum de Recherche tenu du 06 au 10 décembre 2004, le réseau CREPA « rebelote ». En effet, les 05 et 06 mars 2007, se sont déroulés à Ouagadougou **les 4^{ème} Journées scientifiques du 2iE et le 2^{ème} Forum de recherche du réseau CREPA.** Une quinzaine de pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Afrique ont pris part à cette rencontre du Savoir ; il s'agit notamment de la France, de la Suisse, du Canada, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire du Kenya, du Maroc, du Sénégal, du Tchad, du Togo, et de la Tunisie. Le thème général retenu était : « **EAU, ENERGIE ET ENVIRONNEMENT : INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET GESTION DURABLE EN ZONE TROPICALE** ». Au total, quatre vingt (80) communications ont été reçues par le secrétariat de la conférence. On a pu noter une forte participation des chercheurs du réseau CREPA et ses partenaires scientifiques tels que **l'EAWAG/SANDEC et l'EPFL.** Les présentations orales et les posters ont couvert un large spectre de thématiques : Lagunage – Boues de vidange – Lits de séchage - Urine – Compost – Eco santé – Climat – Hydrologie – Vulnérabilité - Risques – Energie – Contamination – Nanomatériaux – Conception de procédés – Eaux souterraines – Géophysique – Pyrolyse – Biomasse – Pêcheries – Poterie, etc. Les actes de la conférence présentés sur CD seront sans nul doute d'une grande utilité pour les enseignants-chercheurs, étudiants et professionnels intéressés par les différents thèmes couverts ; visitez donc le site : <http://www.reseaucrepa.org/page/878> Pour toutes informations complémentaires, contact CREPA siège Dr. Halidou KOANDA e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org



Vue des participants au 2^{ème} forum de la recherche

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

POINT DE MIRE

CONSEIL DES MINISTRES DU CREPA

La 4^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres du CREPA, s'est tenue les 12, 13 et 14 mars 2007 à Brazzaville au Congo. La réunion des experts, préparatoire à celle des Ministres, s'est déroulée les 12 et 13 mars au palais du parlement du Congo sous la présidence de M. Ignace TA-LIANE TCHIBANDA, Directeur de cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique du Congo. Ils ont examiné les points inscrits à l'ordre du jour de leur réunion dont entre autres : l'état de mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres tenu à Dakar au Sénégal en 2004, le bilan des activités du CREPA au cours des trois dernières années (2004, 2005, 2006), l'information sur la capitalisation des 15 années d'activités du CREPA, l'appui et le soutien des pays membres au réseau CREPA, l'information sur le plan d'action du CREPA (2006-2010), l'état des recherches de financement, le contrat d'objectifs entre le CREPA et le Conseil des Ministres, quitus au Directeur Général du CREPA pour sa gestion 2004. Le Directeur Général du CREPA, M. Cheick Tidiane TANDIA a remercié les hautes autorités du Congo, en l'occurrence, S. E.M. Denis Sassou N'GUESSO, Président de la République, le Premier Ministre, M. Isidore Mvouba, le gouvernement ainsi que le peuple congolais pour l'accueil chaleureux et fraternel dont ont été l'objet l'ensemble des participants à cette 4^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres du CREPA. Pour sa part, le Directeur de cabinet du Ministre congolais de l'Energie et de l'Hydraulique, dans son discours d'ouverture de la réunion des experts, a invité les experts à travailler sans relâche pour que les décisions et recommandations issues de leurs travaux et qui seront soumises au Conseil des Ministres, « **aident le CREPA à devenir encore plus grand, plus opérationnel et plus performant dans notre sous région** ».

L'ouverture officielle de la 4^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres du CREPA, est intervenue le mercredi 14 mars 2007 dans la grande salle du palais du parlement du Congo sous la présidence du premier Ministre du Congo. Le Burkina Faso, pays abritant le siège du CREPA, a été représenté par le Ministre délégué à l'Agriculture, M. Bonoudaba DABIRE, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Le Conseil des Ministres, après avoir examiné le rapport des experts du CREPA a fait des amendements sur certains points de l'ordre du jour concernant le contrat d'objectifs et le statut du CREPA. Le Conseil des Ministres a félicité la Direction Générale du CREPA ainsi que l'ensemble du réseau CREPA pour les performances accomplies, en particulier pour l'excellent travail de mobilisation de fonds pour les programmes à venir et, à l'unanimité, après avoir approuvé le bilan des activités des années 2004, 2005 et 2006, le Conseil des Ministres a donné quitus au Directeur Général pour les exercices 2003, 2004 et 2005.

Dans la motion de remerciement N°1, le Conseil des Ministres remercie la coopération Suisse, Suédoise, Danoise, pour l'appui technique et financier constant qu'elles ont toujours apporté au CREPA, et souhaite vivement que cette coopération se maintienne et se renforce davantage.

Le Conseil a adressé une motion de remerciement spéciale à S.E.M. Denis Sassou N'GUESSO, Président de la République du Congo, pour avoir permis la tenue de la 4^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres à Brazzaville.

Une motion spéciale de remerciement a été également adressée au Gouvernement du Burkina Faso pour toutes les facilités offertes dans le cadre de l'accord de siège et pour sa constante sollicitude.

Pour toutes informations complémentaires, contact service de communication et de Relations Publiques du CREPA siège, e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org, tél : 226 50 36 62 10/11, 03 BP 7112 Ouagadougou 03



Le DG du CREPA et le Ministre Délégué à l'Agriculture, M. Bonoudaba DABIRE



Les Ministres et les Directeurs résidents des pays membres du réseau CREPA

Le Conseil de Ministres a décidé à l'unanimité, le renouvellement du mandat de M. Cheick. Tidiane TANDIA en qualité de Directeur Général du CREPA pour une période de trois ans. Le Conseil des Ministres a formulé plusieurs motions de remerciement dont trois motions spéciales de remerciement.

C'est le Ministre mauritanien de l'Hydraulique qui a été désigné par ses pairs pour assurer la présidence du Conseil des Ministres du CREPA pour une durée de trois ans.

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

SESSION DE FORMATION

THEME : APPROCHE GENRE DANS LE SECTEUR DE
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE,
DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT

DATE ET LIEU : DU 7 AU 18 MAI 2007 A OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

PUBLICATIONS

CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX USEES: PROTOCOLE DE DETERMINATION DES PARAMETRES PSYCHO-CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES

Ouagadougou (BF) : CREPA, 2007.- 43 p. - ill., tabl.

En Afrique subsaharienne, l'intérêt principal du traitement des eaux usées réside dans la réutilisation des sous produits comme les effluents traités, ou dans leur rejet sans conséquences néfastes dans la nature. Plusieurs systèmes d'épuration des eaux usées ont été testés en Afrique. Le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) possède en son sein une station d'épuration de ses eaux usées. Cette station a été renforcée par la construction de nouveaux ouvrages, notamment un réseau d'égouts de faible diamètre (REFAID), pour la collecte et le traitement des eaux usées des villas adjacentes du 2iE. La maîtrise des paramètres de fonctionnement de ces ouvrages constitue une préoccupation pour le CREPA et passe nécessairement par un suivi régulier. La présente publication constitue un guide pour le suivi des performances épuratoires de la station et pour le contrôle de la qualité (norme) de l'effluent à la sortie de chaque unité de traitement. Il présente les différents paramètres analysés ainsi que les méthodes de détermination de ces paramètres. **Contact, centre de documentation, 03 BP 7112 Ouagadougou 03, Tél. : + 226 50 36 62 10/11, e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org, site web : www.reseaucrepa.org**

C'est souvent l'homme pour qui tu es allé puiser l'eau dans la rivière qui a excité le léopard contre toi

(Proverbe africain)

POUR VOS, CONTRIBUTIONS ET SUGGESTIONS, ADRESSEZ A :
Kanzymo.marie@reseaucrepa.org ou marie_yvette2001@yahoo.fr

Site web : www.reseaucrepa.org

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org